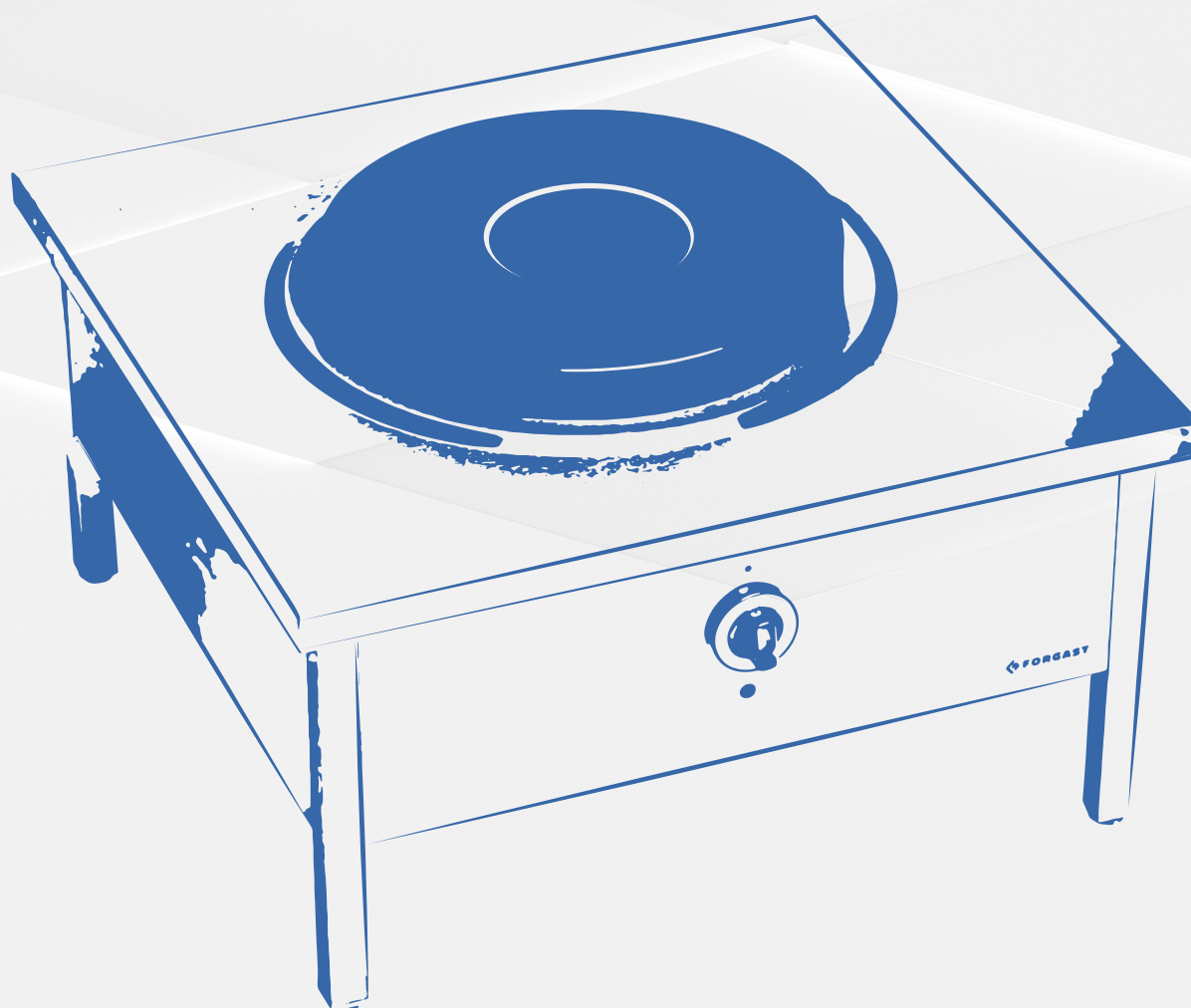




INSTRUCTIONS D'UTILISATION



TABOURET ÉLECTRIQUE

FG09420 / FG09421

Version 2/2020

- TRADUCTION DE L'INSTRUCTION ORIGINALE -

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ	3
2. USAGE PRÉVU	4
3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
4. DESCRIPTION TECHNIQUE	4
5. REMARQUES POUR L'INSTALLATEUR	5
6. CONDITIONS DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE AU TRAVAIL	5
7. INSTRUCTIONS D'UTILISATION	6
8. INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION	6
9. EMBALLAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT	7
10. REMARQUES FINALES	7
11. SCHÉMA ÉLECTRIQUE	8
12. GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION	9

NOTE :

Cette instruction a été traduite de l'instruction originale en anglais à l'aide de l'intelligence artificielle et de la traduction automatique.



MESDAMES, MESSIEURS :

Vous êtes désormais utilisateur d'un nouveau tabouret électrique. Ce modèle fait partie d'une gamme de tabourets conçue pour offrir une fonctionnalité élevée, tout en intégrant un design contemporain, ce qui en fait un équipement adapté aux ateliers modernement équipés.

Avant de mettre l'appareil en service, nous vous invitons à lire attentivement le présent manuel d'utilisation. Il contient des recommandations et consignes essentielles pour un usage conforme et sécurisé. Cela vous permettra de bénéficier d'une exploitation sans défaut pendant de nombreuses années.

Nous vous souhaitons pleine satisfaction et un usage optimal de votre achat.

Forgast



1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1. Avant toute première mise en service du tabouret, il est impératif de lire attentivement le manuel d'utilisation ainsi que les consignes de sécurité.
2. Avant d'entamer l'installation du tabouret, vérifiez que celui-ci n'a subi aucun dommage pendant le transport.
3. **L'appareil endommagé ne doit pas être installé.**
4. Le raccordement du tabouret doit être effectué par une personne titulaire d'un certificat de qualification « E » en exploitation des équipements et installations électroénergétiques.
5. Toute réparation, tout remplacement de pièces, toute opération de maintenance et tout contrôle périodique doivent être réalisés par une personne habilitée à l'exploitation des équipements et installations électriques, catégorie « E ».
6. En cas de dysfonctionnement de l'appareil ou de court-circuit, il est impératif d'éteindre immédiatement l'appareil et de contacter sans délai le service après-vente. L'utilisation d'un tabouret endommagé est strictement interdite
7. Avant d'entreprendre toute réparation, débranchez la prise du secteur et placez-la de manière visible afin de prévenir tout rebranchement accidentel.
8. Ne jamais ouvrir le boîtier de l'appareil soi-même.
9. Ne placez aucun objet dans les orifices du boîtier de l'appareil.
10. Veillez à protéger le câble d'alimentation contre tout dommage mécanique et thermique.
11. Coupez l'alimentation de l'appareil avant de débrancher la fiche de la prise secteur.
12. Ne tirez jamais l'appareil par son câble d'alimentation.
13. En cas de fissure de la surface de la plaque, coupez immédiatement l'alimentation électrique afin de prévenir tout risque d'électrocution.
14. La cuisson sans surveillance des graisses ou des huiles peut être dangereuse et provoquer un incendie.
15. Risque d'incendie : ne pas entreposer d'objets sur la surface de cuisson.
16. Il est STRICTEMENT INTERDIT de tenter d'éteindre un incendie avec de l'eau ; coupez d'abord l'alimentation de l'appareil, puis étouffez la flamme, par exemple, avec un couvercle ou une couverture ignifuge.
17. Contrôlez le bon fonctionnement de l'appareil pendant son utilisation.
18. Lors de l'utilisation, l'appareil devient chaud. Il est recommandé de faire preuve de prudence afin d'éviter tout contact avec les parties chaudes.
19. Les ustensiles de cuisine doivent être posés et retirés des plaques de cuisson en utilisant des gants résistants à la chaleur.
20. Cet équipement peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans, ainsi que par des personnes ayant des capacités physiques ou mentales réduites, ou un manque d'expérience et de connaissance, à condition qu'une surveillance appropriée ou des instructions relatives à une utilisation sûre soient assurées, afin que les risques associés soient bien compris. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet équipement. Les enfants ne doivent en aucun cas effectuer le nettoyage ou la maintenance de l'appareil sans surveillance.
21. **Il est strictement interdit d'arroser les plaques chauffantes ainsi que l'ensemble de l'appareil avec de l'eau !**
22. Le fabricant se réserve le droit d'introduire des modifications destinées à moderniser l'appareil et à améliorer en permanence la qualité, sans préavis. Ces modifications ne devront en aucun cas entraîner de difficultés pour les utilisateurs.
23. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages causés par une installation incorrecte de l'appareil ou une utilisation non conforme.

24. ATTENTION :

L'appareil doit être raccordé à la barre d'égalisation via la broche équipotentielle située à l'arrière du tabouret.

2. USAGE PRÉVU

Le présent manuel d'utilisation concerne la gamme des tabourets électroportatifs équipés de plaques chauffantes électriques. Les tabourets sont destinés à l'équipement des bars, restaurants et établissements similaires. Ils sont conçus pour les établissements de restauration collective et permettent la cuisson, la friture et la cuisson au four des aliments.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

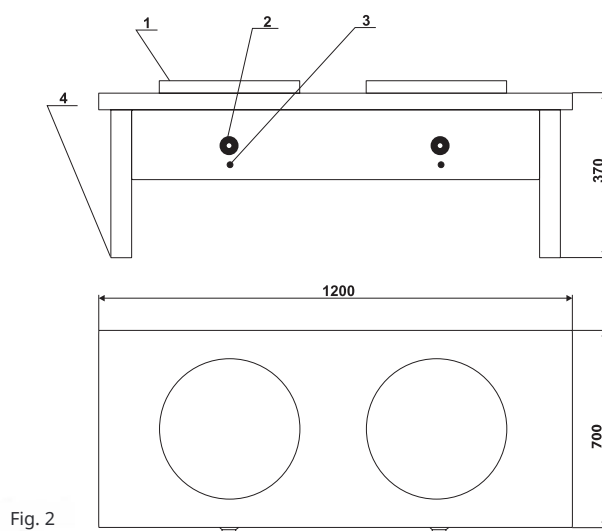
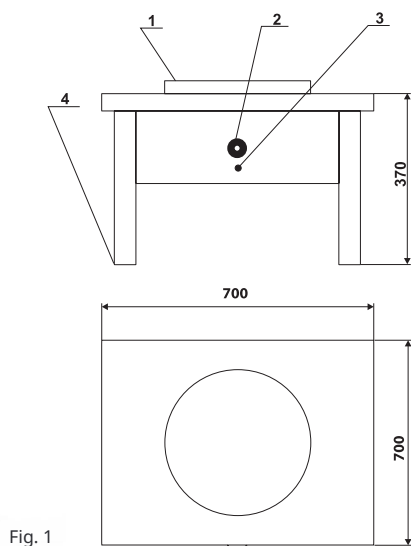
Tableau 1

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	FG09420	FG09421
Dimensions globale du tabouret [mm]	Fig. 2	Fig. 3
Poids du tabouret [kg]	33	57
Alimentation électrique	2 NPE - 400 V 50 Hz	3 NPE - 400 V 50 Hz
Puissance totale [kW]	5	10
Puissance de la plaque électrique [kW]	5	5

Le tabouret est de classe de protection I contre les risques d'électrocution et doit être raccordé à une installation munie d'un circuit de protection externe en parfait état de fonctionnement.

4. DESCRIPTION TECHNIQUE

Le tabouret électrique monoplaque FG09420 et le tabouret électrique deux plaques FG09421 possèdent un boîtier esthétique en tôle inoxydable.



La partie principale du tabouret FG09420 est constituée d'une seule plaque chauffante, tandis que le tabouret FG09421 en comporte deux identiques. Les plaques (1) sont en fonte, dans lesquelles sont incorporés les éléments chauffants. La plaque chauffante intègre des éléments chauffants d'une puissance totale de 5000 W. La mise en marche de la plaque chauffante s'effectue au moyen d'un commutateur à sept positions (2), situé sur le tableau de commande à l'avant de la cuisinière. Un voyant lumineux (3) est également installé sur le tableau de commande pour indiquer l'état de fonctionnement de l'élément chauffant. La partie fonctionnelle de l'appareil repose sur un châssis, sur lequel sont fixés quatre pieds réglables (4).

5. REMARQUES POUR L'INSTALLATEUR

Après déballage, il convient de vérifier que le tabouret ne présente aucun dommage visible.

Si le tabouret a été endommagé durant le transport, il est formellement interdit de le brancher.

Le tabouret doit être installé sur un sol dur, dans une pièce qui lui est dédiée et conforme aux prescriptions du Code de la Construction. Lorsqu'il est installé près d'un mur de la pièce, la distance minimale doit être la suivante :

- du mur incombustible selon les possibilités d'installation ;
- du mur protégé, c'est-à-dire un mur en matériaux combustibles mais enduit ou protégé par un autre moyen équivalent, à une distance minimale de 30 cm ;
- à une paroi non isolée, c'est-à-dire murs en bois ou autres matériaux combustibles à une distance minimale de 60 cm.

Ensuite, il convient de niveler la surface des plaques chauffantes à l'aide des pieds réglables (fig. réf. 4).

Les tabourets peuvent être disposés côte à côte (ils sont fabriqués en matériaux ininflammables).

Le tabouret est équipé d'un câble d'alimentation flexible avec une fiche, qui doit être raccordée à une prise de même type. La prise d'alimentation doit faire l'objet de contrôles valides certifiant l'efficacité de la protection contre les risques d'électrocution.



ATTENTION :

Il est interdit d'allumer le tabouret sans avoir préalablement placé un récipient rempli sur les plaques chauffantes, sous peine de les endommager. La connexion du tabouret à l'installation électrique doit impérativement être réalisée par une personne détentrice d'un certificat de qualification « E » en cours de validité, relatif à l'exploitation des équipements et installations électroénergétiques.

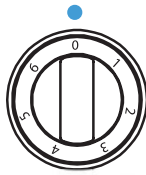
6. CONDITIONS DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE AU TRAVAIL

La personne effectuant la connexion de l'appareil doit assurer la formation de l'utilisateur à son maniement. Afin de prévenir tout risque d'accident, de brûlure ou d'électrocution résultant d'une mauvaise utilisation du tabouret électrique, il est nécessaire de

- familiariser l'utilisateur avec les règles de bonne exploitation du tabouret électrique destiné aux établissements de restauration collective, conformément aux dispositions du présent mode d'emploi ;
- veiller à ce que le personnel soit informé des règles fondamentales d'exploitation des équipements électriques, des consignes de sécurité applicables dans les locaux de cuisine ainsi que des procédures de premiers secours en cas d'urgence ;
- veiller à ce que les protections des composants électriques sous tension soient toujours présentes et correctement fixées ;
- avant toute intervention de réparation ou de maintenance sur le tabouret électrique, il est impératif de déconnecter l'appareil de l'alimentation électrique via l'interrupteur principal ;
- s'abstenir d'utiliser l'appareil en cas de constatation d'un dommage affectant la plaque de chauffe ou les dispositifs de commande situés à l'extérieur de l'appareil ;
- éviter d'exposer le tabouret à des éclaboussures d'eau ou à un nettoyage par jet d'eau ;
- ne pas laisser déborder les aliments afin d'éviter tout écoulement sur les plaques de cuisson ;
- ne jamais poser sur la plaque chauffante des récipients avec un fond humide ;
- ne pas heurter la plaque de cuisson ;
- ne pas frapper le bouton de commande ;
- il est strictement interdit de mettre en marche le tabouret sans avoir préalablement placé dessus un récipient rempli, afin de prévenir tout risque d'endommagement des plaques de cuisson ;
- utiliser des gants de protection pour manipuler les couvercles et récipients chauds ;
- toute réparation de l'appareil doit être réalisée exclusivement par un personnel qualifié et formé.

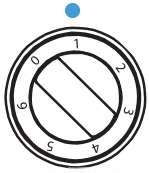
7. INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Procédures relatives à la mise en service des plaques chauffantes.

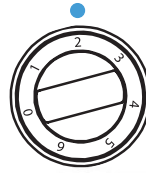


position 0 – 0

Avant la première utilisation, l'appareil doit être déballé et le film protecteur retiré de toutes les surfaces internes et externes. Nettoyer toutes les surfaces à l'aide d'un chiffon humide additionné d'un détergent doux, puis essuyer soigneusement jusqu'à complète sécheresse. Vérifier que les surfaces de l'appareil sont exemptes de résidus d'emballage, de matériaux inflammables ou de toute saleté. Lors du nettoyage, il convient de faire preuve d'une extrême prudence afin de ne pas endommager la molette de commande ainsi que le voyant lumineux du tabouret.

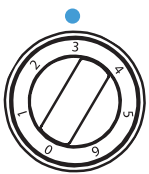


position 1 – 400 W

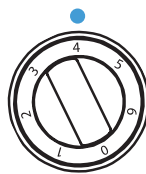


position 2 – 600 W

Avant de mettre les plaques chauffantes en marche, la molette de commande doit être positionnée sur « 0 ». Ensuite, régler la molette de commande de la plaque chauffante à la position désirée, comprise entre 1 et 6. La mise en service de la plaque chauffante du tabouret est signalée par le voyant lumineux situé sur le tableau de commande.



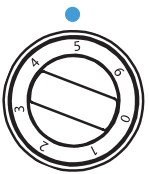
position 3 – 1000 W



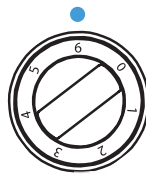
position 4 – 1500 W

Opérations relatives au procédé technologique :

Le produit destiné au réchauffage, à la friture ou à la cuisson doit être placé sur la plaque chauffante, dans un récipient dont le diamètre est approximativement égal à celui de la plaque. Cela permettra une utilisation optimale de la chaleur restituée par la plaque chauffante. Pour accélérer le processus de cuisson ou de friture, il convient d'utiliser la pleine puissance des éléments chauffants de la plaque (position 6). Une fois la température souhaitée atteinte, il convient de réduire la puissance de la plaque en réglant la molette de commande selon les besoins, sur une position comprise entre 1 et 6. Les paramètres de friture et de cuisson sont réglés conformément aux exigences de la gastronomie et aux pratiques courantes sur ce type d'appareil.



position 5 – 2500 W



position 6 – 5000 W



Choix correct des casseroles, fig.

ATTENTION :

Au premier démarrage, un processus de dégagement des agents conservateurs contenus dans l'appareil se déroulera, d'une durée d'environ 0,5 heure.

8. INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION

- Avant d'entreprendre toute opération d'entretien ou de réparation du tabouret électrique, il est impératif de déconnecter l'appareil du réseau électrique.
- L'entretien courant (quotidien) de l'appareil consiste à éliminer les salissures par un nettoyage rigoureux du tabouret électrique à l'aide d'un chiffon imbibé d'eau chaude additionnée de produits détergents, puis à essuyer soigneusement avec un chiffon propre et sec.
- En cas de non-utilisation prolongée de l'appareil, il est nécessaire de traiter les surfaces extérieures des plaques chauffantes en fonte afin de les protéger.
- Maintenance mensuelle, effectuée une fois par mois par l'utilisateur de l'appareil, destinée à vérifier :
 - la qualité du câble d'alimentation
 - le fonctionnement de l'interrupteur multiposition
 - l'absence de fissures visibles sur la plaque chauffante
 - le contrôle des connexions vissées des protections

- Maintenance annuelle, réalisée une fois par an, de préférence par le service technique agréé.

Elle vise à vérifier et, le cas échéant, à remplacer les composants usés :

- la qualité du câble d'alimentation
- la qualité des câbles internes
- la qualité de l'isolation ainsi que des distances d'isolement
- la qualité des contacts sur l'interrupteur (contacts programmés et connecteurs)
- vérifier qu'il n'y a pas de fissures visibles sur la plaque chauffante
- le contrôle des connexions vissées des protections



ATTENTION :

L'entretien mensuel et annuel doit être réalisé par des personnes titulaires des habilitations électriques en vigueur « E ».

9. EMBALLAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT

Le tabouret électrique est emballé conformément aux normes applicables. Le chargement du tabouret sur les véhicules de transport, son déchargement ainsi que son déplacement doivent être effectués à l'aide de dispositifs de levage appropriés. Le transport doit s'effectuer au moyen de véhicules couverts. Durant le transport, le tabouret doit être sécurisé contre tout glissement, renversement, chocs violents ainsi que toute autre détérioration mécanique.

10. REMARQUES FINALES

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications constructives n'affectant pas les conditions de travail, la sécurité et la qualité du produit.

Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages résultant d'une utilisation inappropriée, d'une mauvaise manipulation de l'appareil ou du non-respect des consignes de sécurité.

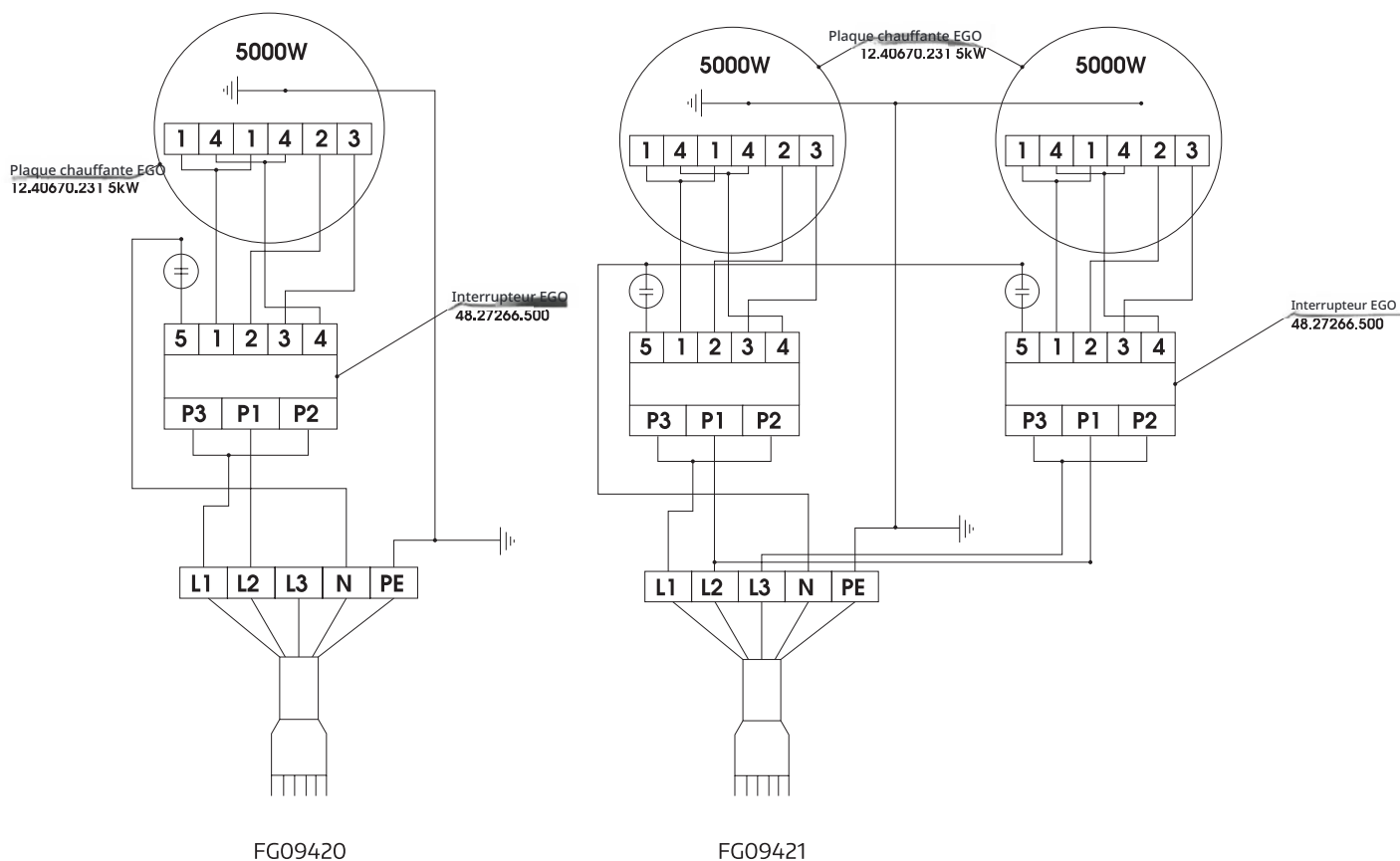


ATTENTION :

Le non-respect des instructions entraîne la nullité de la garantie.

11. SCHÉMA ÉLECTRIQUE ET PIÈCES DE RECHANGE

	Dénomination de la pièce	Référence catalogue
1	Interrupteur de plaque EGO 46.27266.500	FG09420/1
2	Plaque chauffante EGO 12.40670.231	FG09420/2
3	Voyant lumineux rouge LS 3	FG09420/3
4	Bouton 8x6,5	FG09420/4
5	Cadran du bouton	FG09420/5
6	Barrette de connexion PA12-110	FG09420/6



12. GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION

En fin de vie du produit, il est interdit de jeter l'équipement dans des lieux susceptibles de présenter un risque pour l'environnement.

Le stockage temporaire des déchets dangereux en vue de leur élimination ultérieure est autorisé. Il est nécessaire de respecter les réglementations relatives à la protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.

Il est indispensable de confier l'appareil à des entreprises spécialisées pour sa collecte, son démontage et son élimination.

L'appareil doit être démonté en séparant les composants et en les regroupant selon leur nature chimique, en gardant à l'esprit qu'une partie d'entre eux peut être recyclée et réutilisée de la même manière que les déchets ménagers. Avant l'élimination, il est nécessaire de rendre l'appareil inutilisable en débranchant son cordon d'alimentation.

Le matériau résultant de l'élimination, s'il n'est pas réutilisé, doit être remis à un point de collecte ou à une décharge conformément à la réglementation en vigueur.

Tout symbole DEEE apposé sur le produit indique qu'il ne peut pas être traité comme un déchet ménager classique. Il doit être éliminé de manière appropriée afin d'éviter tout effet néfaste sur l'environnement et la santé humaine.

Pour de plus amples informations concernant le recyclage de ce produit, veuillez contacter le fabricant, le service après-vente ou l'autorité locale compétente en gestion des déchets.

Les opérations de démontage de l'appareil doivent être réalisées par du personnel qualifié.

Si un remontage ultérieur de l'appareil est prévu, toutes les opérations doivent être effectuées avec le plus grand soin afin de ne pas endommager ses composants.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de défauts ou d'incidents causés par un personnel non autorisé à manipuler l'appareil.



ÉLIMINATION

L'emballage ainsi que le matériau dont il est composé sont 100 % recyclables et portent le symbole .

Lors de l'élimination, il convient de respecter les réglementations locales en vigueur. Les éléments d'emballage (sacs en plastique, morceaux de polystyrène, etc.) doivent être tenus hors de portée des enfants, car ils constituent un danger potentiel.

L'appareil a été fabriqué avec des matériaux recyclables. Cet appareil est marqué conforme à la Directive Européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques. En assurant la bonne élimination de cet appareil, vous contribuez à prévenir d'éventuelles conséquences néfastes pour l'environnement et la santé humaine.



Le symbole apposé sur l'appareil ou dans la documentation jointe indique que cet appareil ne doit pas être traité comme un déchet ménager classique. Il doit être remis à un centre spécialisé dans la collecte et le recyclage des équipements électriques et électroniques. Lors de la mise au rebut de l'appareil, il convient de le rendre inutilisable (rendant son démarrage impossible), en coupant le câble d'alimentation ainsi qu'en retirant la porte de l'étagère et tout autre élément pouvant présenter un danger.

Il ne doit en aucun cas être permis de grimper sur l'appareil ni de se coincer à l'intérieur. L'appareil doit être éliminé conformément aux réglementations locales relatives à la gestion des déchets, en le déposant dans un centre de collecte spécialisé ; Ne laissez pas l'appareil sans surveillance, car il peut représenter un danger pour les enfants.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

L'appareil a été fabriqué conformément aux exigences de sécurité définies dans les directives européennes ainsi qu'aux normes qui leur sont applicables. Après obtention de cette conformité, le fabricant déclare que ses produits sont conformes à la législation européenne en vigueur et sont par conséquent munis du marquage CE, autorisant leur mise sur le marché dans les pays européens.

La déclaration de conformité, à la demande de l'utilisateur, est disponible sous forme électronique ou imprimée au siège du fabricant ou sur le site internet www.mmgaastro.pl

Forgast - ul. Owsiana 58A, 40-780 Katowice, Pologne

